

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

Date de lancement : Le 07 Mars 2017
Appel d'offres : N°001/CNAMGS/DG/DAA/2017
Nom du projet : Fourniture de bureau et consommables informatiques
Source de financement : Budget de fonctionnement CNAMGS 2017

1 - OBJET :

La Caisse Nationale d'Assurance Maladie et Garantie Sociale (CNAMGS) lance un appel d'offres pour l'acquisition de matériel et fournitures de bureau ainsi que des consommables informatiques.

2 - ALLOTISSEMENT

Le présent appel d'offres est reparti en deux (02) lots comme ci-après :

- Lot n°1 : Fourniture de bureau ;
- Lot n°2 : Consommables informatiques.

Les candidats ont la possibilité de soumissionner pour un ou plusieurs lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot. Un soumissionnaire peut être attributaire de tous les lots.

3 - PARTICIPATION

Sont admis à concourir, tous les soumissionnaires non concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité de l'article 74 du décret n°0254/PR/MEEDD du 19 juin 2012 portant Code des Marchés Publics.

4 - CRITERES DE QUALIFICATION

En application des dispositions des articles 71 à 73 du Code des Marchés Publics, les soumissionnaires doivent justifier aux fins d'attribution de marché, de leurs capacités juridiques, techniques et financières.

5 - RETRAIT DES DOSSIERS ET RENSEIGNEMENTS

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré et déposé à l'adresse ci-dessous contre le paiement à l'Agence Comptable de la CNAMGS d'un montant non remboursable de 200 000 FCFA par lot. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires à la même adresse :

Caisse Nationale d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale
 Direction des Affaires Administratives au 4ème étage du Siège
 Sis au Boulevard de l'Indépendance

BP : 3999 Libreville

Tél : 01 77 59 66 / 67/68 ; Portable : 05 40 64 31

6 - CRITERES D'EVALUATION

Les offres seront évaluées conformément aux dispositions de l'article 27 des Données Particulières du dossier d'Appel d'Offres.

7 - DEPOT DES OFFRES ET GARANTIE DE SOUMISSION

Les offres doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 10 avril 2017 à 09h00 et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant équivalent à 1% du montant de l'offre.

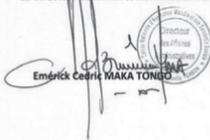
A compter de cette date, ces offres resteront valables 90 jours.

Par dérogation aux dispositions de l'article 81 du Code des Marchés Publics, les entreprises bénéficiant de l'agrément PME ayant au plus cinq (5) ans d'existence ne sont pas soumises à l'obligation de garantie.

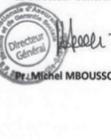
8 - OUVERTURE DES PLIS

Les plis seront ouverts en présence des soumissionnaires ou leurs représentants qui souhaitent être présents, le 10 Avril 2017 à 09h30, dans la salle du Conseil d'Administration du Siège de la CNAMGS.

Le Directeur des Affaires Administratives



Le Directeur Général



Date de lancement : Le 07 Mars 2017
Appel d'offres : N°002/CNAMGS/DG/DAA/2017
Nom du projet : Fourniture des feuilles maladies
Source de financement : Budget de fonctionnement CNAMGS 2017

1 - OBJET :

La Caisse Nationale d'Assurance Maladie et Garantie Sociale (CNAMGS) lance un appel d'offres pour la fourniture des formulaires des feuilles maladies (feuilles de soins, feuilles d'Examens, Feuilles d'Hospitalisation).

2 - ALLOTISSEMENT

Le présent appel d'offres est constitué d'un lot unique:

- LOT 1 : Fourniture des feuilles maladies

Les candidats ont la possibilité de soumissionner pour un ou plusieurs lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot. Un soumissionnaire peut être attributaire de tous les lots.

3 - PARTICIPATION

Sont admis à concourir, tous les soumissionnaires non concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité de l'article 74 du décret n°0254/PR/MEEDD du 19 juin 2012 portant Code des Marchés Publics.

4 - CRITERES DE QUALIFICATION

En application des dispositions des articles 71 à 73 du Code des Marchés Publics, les soumissionnaires doivent justifier aux fins d'attribution de marché, de leurs capacités juridiques, techniques et financières.

5 - RETRAIT DES DOSSIERS ET RENSEIGNEMENTS

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré et déposé à l'adresse ci-dessous contre le paiement à l'Agence Comptable de la CNAMGS d'un montant non remboursable de 200 000 FCFA par lot. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires à la même adresse :

Caisse Nationale d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale
 Direction des Affaires Administratives au 4ème étage du Siège
 Sis au Boulevard de l'Indépendance

BP : 3999 Libreville

Tél : 01 77 59 66 / 67/68 ; Portable : 05 40 64 31

6 - CRITERES D'EVALUATION

Les offres seront évaluées conformément aux dispositions de l'article 27 des Données Particulières du dossier d'Appel d'Offres.

7 - DEPOT DES OFFRES ET GARANTIE DE SOUMISSION

Les offres doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 22 Mars 2017 à 09h00 et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant équivalent à 1% du montant de l'offre.

A compter de cette date, ces offres resteront valables 90 jours.

Par dérogation aux dispositions de l'article 81 du Code des Marchés Publics, les entreprises bénéficiant de l'agrément PME ayant au plus cinq (5) ans d'existence ne sont pas soumises à l'obligation de garantie.

8 - OUVERTURE DES PLIS

Les plis seront ouverts en présence des soumissionnaires ou leurs représentants qui souhaitent être présents, le 22 Mars 2017 à 09h30, dans la salle du Conseil d'Administration du Siège de la CNAMGS.

Le Directeur des Affaires Administratives



Le Directeur Général



Date de lancement : Le 07 Mars 2017
Appel d'offres : N°003/CNAMGS/DG/DAA/2017
Nom du projet : Fourniture de layettes pour bébés
Source de financement : Budget de fonctionnement CNAMGS 2017

1 - OBJET :

La Caisse Nationale d'Assurance Maladie et Garantie Sociale (CNAMGS) lance un appel d'offres pour la fourniture de layettes pour bébés.

2 - ALLOTISSEMENT

Le présent appel d'offres est constitué d'un lot unique:

- LOT 1 : Fourniture de layettes pour bébés

Les candidats ont la possibilité de soumissionner pour un ou plusieurs lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot. Un soumissionnaire peut être attributaire de tous les lots.

3 - PARTICIPATION

Sont admis à concourir, tous les soumissionnaires non concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité de l'article 74 du décret n°0254/PR/MEEDD du 19 juin 2012 portant Code des Marchés Publics.

4 - CRITERES DE QUALIFICATION

En application des dispositions des articles 71 à 73 du Code des Marchés Publics, les soumissionnaires doivent justifier aux fins d'attribution de marché, de leurs capacités juridiques, techniques et financières.

5 - RETRAIT DES DOSSIERS ET RENSEIGNEMENTS

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré et déposé à l'adresse ci-dessous contre le paiement à l'Agence Comptable de la CNAMGS d'un montant non remboursable de 200 000 FCFA par lot. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires à la même adresse :

Caisse Nationale d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale
 Direction des Affaires Administratives au 4ème étage du Siège
 Sis au Boulevard de l'Indépendance

BP : 3999 Libreville

Tél : 01 77 59 66 / 67/68 ; Portable : 05 40 64 31

6 - CRITERES D'EVALUATION

Les offres seront évaluées conformément aux dispositions de l'article 27 des Données Particulières du dossier d'Appel d'Offres.

7 - DEPOT DES OFFRES ET GARANTIE DE SOUMISSION

Les offres doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 19 Avril 2017 à 09h00 et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant équivalent à 1% du montant de l'offre.

A compter de cette date, ces offres resteront valables 90 jours.

Par dérogation aux dispositions de l'article 81 du Code des Marchés Publics, les entreprises bénéficiant de l'agrément PME ayant au plus cinq (5) ans d'existence ne sont pas soumises à l'obligation de garantie.

8 - OUVERTURE DES PLIS

Les plis seront ouverts en présence des soumissionnaires ou leurs représentants qui souhaitent être présents, le 19 Avril 2017 à 09h30, dans la salle du Conseil d'Administration du Siège de la CNAMGS.

Le Directeur des Affaires Administratives



Le Directeur Général



Date de lancement : Le 07 Mars 2017
Appel d'offres : N°004/CNAMGS/DG/DAA/2017
Nom du projet : Fourniture de linge et vêtements de travail
Source de financement : Budget de fonctionnement CNAMGS 2017

1 - OBJET :

La Caisse Nationale d'Assurance Maladie et Garantie Sociale (CNAMGS) lance un appel d'offres pour la fourniture de linge et vêtements de travail pour les agents d'accueil et hospitaliers.

2 - ALLOTISSEMENT

Le présent appel d'offres est constitué d'un lot unique:

- LOT N°1 : Fourniture de linge et vêtements de travail

Les candidats ont la possibilité de soumissionner pour un ou plusieurs lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot. Un soumissionnaire peut être attributaire de tous les lots.

3 - PARTICIPATION

Sont admis à concourir, tous les soumissionnaires non concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité de l'article 74 du décret n°0254/PR/MEEDD du 19 juin 2012 portant Code des Marchés Publics.

4 - CRITERES DE QUALIFICATION

En application des dispositions des articles 71 à 73 du Code des Marchés Publics, les soumissionnaires doivent justifier aux fins d'attribution de marché, de leurs capacités juridiques, techniques et financières.

5 - RETRAIT DES DOSSIERS ET RENSEIGNEMENTS

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré et déposé à l'adresse ci-dessous contre le paiement à l'Agence Comptable de la CNAMGS d'un montant non remboursable de 200 000 FCFA par lot. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires à la même adresse :

Caisse Nationale d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale
 Direction des Affaires Administratives au 4ème étage du Siège
 Sis au Boulevard de l'Indépendance

BP : 3999 Libreville

Tél : 01 77 59 66 / 67/68 ; Portable : 05 40 64 31

6 - CRITERES D'EVALUATION

Les offres seront évaluées conformément aux dispositions de l'article 27 des Données Particulières du dossier d'Appel d'Offres.

7 - DEPOT DES OFFRES ET GARANTIE DE SOUMISSION

Les offres doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 14 Avril 2017 à 09h00 et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant équivalent à 1% du montant de l'offre.

A compter de cette date, ces offres resteront valables 90 jours.

Par dérogation aux dispositions de l'article 81 du Code des Marchés Publics, les entreprises bénéficiant de l'agrément PME ayant au plus cinq (5) ans d'existence ne sont pas soumises à l'obligation de garantie.

8 - OUVERTURE DES PLIS

Les plis seront ouverts en présence des soumissionnaires ou leurs représentants qui souhaitent être présents, le 14 Avril 2017 à 09h30, dans la salle du Conseil d'Administration du Siège de la CNAMGS.

Le Directeur des Affaires Administratives



Le Directeur Général



Date de lancement : Le 07 Mars 2017
Appel d'offres : N°005/CNAMGS/DG/DAA/2017
Nom du projet : Fourniture de matériel informatique et matériel, mobilier de bureau
Source de financement : Budget d'investissement CNAMGS 2017

1 - OBJET :

La Caisse Nationale d'Assurance Maladie et Garantie Sociale (CNAMGS) lance un appel d'offres pour la fourniture de matériel informatique.

2 - ALLOTISSEMENT

Le présent appel d'offres est reparti en deux (02) lots comme ci-après :

- Lot n°1 : Matériel informatique;
- Lot n°2 : Matériel et Mobilier de bureau.

Les candidats ont la possibilité de soumissionner pour un ou plusieurs lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot. Un soumissionnaire peut être attributaire de tous les lots.

3 - PARTICIPATION

Sont admis à concourir, tous les soumissionnaires non concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité de l'article 74 du décret n°0254/PR/MEEDD du 19 juin 2012 portant Code des Marchés Publics.

4 - CRITERES DE QUALIFICATION

En application des dispositions des articles 71 à 73 du Code des Marchés Publics, les soumissionnaires doivent justifier aux fins d'attribution de marché, de leurs capacités juridiques, techniques et financières.

5 - RETRAIT DES DOSSIERS ET RENSEIGNEMENTS

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré et déposé à l'adresse ci-dessous contre le paiement à l'Agence Comptable de la CNAMGS d'un montant non remboursable de 200 000 FCFA par lot. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires à la même adresse :

Caisse Nationale d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale
 Direction des Affaires Administratives au 4ème étage du Siège
 Sis au Boulevard de l'Indépendance

BP : 3999 Libreville

Tél : 01 77 59 66 / 67/68 ; Portable : 05 40 64 31

6 - CRITERES D'EVALUATION

Les offres seront évaluées conformément aux dispositions de l'article 27 des Données Particulières du dossier d'Appel d'Offres.

7 - DEPOT DES OFFRES ET GARANTIE DE SOUMISSION

Les offres doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 12 Avril 2017 à 09h00 et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant équivalent à 1% du montant de l'offre.

A compter de cette date, ces offres resteront valables 90 jours.

Par dérogation aux dispositions de l'article 81 du Code des Marchés Publics, les entreprises bénéficiant de l'agrément PME ayant au plus cinq (5) ans d'existence ne sont pas soumises à l'obligation de garantie.

8 - OUVERTURE DES PLIS

Les plis seront ouverts en présence des soumissionnaires ou leurs représentants qui souhaitent être présents, le 12 Avril 2017 à 09h30, dans la salle du Conseil d'Administration du Siège de la CNAMGS.

Le Directeur des Affaires Administratives



Le Directeur Général



Date de lancement : Le 07 Mars 2017
Appel d'offres : N°006/CNAMGS/DG/DAA/2017
Nom du projet : Fournitures de véhicules
Source de financement : Budget d'investissement CNAMGS 2017

1 - OBJET :

La Caisse Nationale d'Assurance Maladie et Garantie Sociale (CNAMGS) lance un appel d'offres pour la fourniture de véhicules.

2 - ALLOTISSEMENT

Le présent appel d'offres est reparti en quatre (04) lots comme ci-après :

- Lot n°1 : 1 camion léger pour le transport ;
- Lot n°2 : 2 bus de transport du personnel ;
- Lot n°3 : 3 mini station wagon ;
- Lot n°4 : 5 Pick Up.

Les candidats ont la possibilité de soumissionner pour un ou plusieurs lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot. Un soumissionnaire peut être attributaire de tous les lots.

3 - PARTICIPATION

Sont admis à concourir, tous les soumissionnaires non concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité de l'article 74 du décret n°0254/PR/MEEDD du 19 juin 2012 portant Code des Marchés Publics.

4 - CRITERES DE QUALIFICATION

En application des dispositions des articles 71 à 73 du Code des Marchés Publics, les soumissionnaires doivent justifier aux fins d'attribution de marché, de leurs capacités juridiques, techniques et financières.

5 - RETRAIT DES DOSSIERS ET RENSEIGNEMENTS

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré et déposé à l'adresse ci-dessous contre le paiement à l'Agence Comptable de la CNAMGS d'un montant non remboursable de 200 000 FCFA par lot. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires à la même adresse :

Caisse Nationale d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale
 Direction des Affaires Administratives au 4ème étage du Siège
 Sis au Boulevard de l'Indépendance

BP : 3999 Libreville

Tél : 01 77 59 66 / 67/68 ; Portable : 05 40 64 31

6 - CRITERES D'EVALUATION

Les offres seront évaluées conformément aux dispositions de l'article 27 des Données Particulières du dossier d'Appel d'Offres.

7 - DEPOT DES OFFRES ET GARANTIE DE SOUMISSION

Les offres doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 14 Avril 2017 à 09h00 et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant équivalent à 1% du montant de l'offre.

A compter de cette date, ces offres resteront valables 90 jours.

Par dérogation aux dispositions de l'article 81 du Code des Marchés Publics, les entreprises bénéficiant de l'agrément PME ayant au plus cinq (5) ans d'existence ne sont pas soumises à l'obligation de garantie.

8 - OUVERTURE DES PLIS

Les plis seront ouverts en présence des soumissionnaires ou leurs représentants qui souhaitent être présents, le 14 Avril 2017 à 09h30, dans la salle du Conseil d'Administration du Siège de la CNAMGS.

Le Directeur des Affaires Administratives



Le Directeur Général

